

Ingénieuses : les écoles d'ingénieur-e-s fêtent les femmes

La faible proportion de femmes ingénieures dans certains domaines des sciences et des technologies a toujours été une préoccupation pour la CDEFI, au regard de ses missions de promotion des formations et des métiers d'ingénieur-e-s, d'une part, et de défense des valeurs d'ouverture sociale, de diversité et d'égalité des chances, d'autre part.

Alertée par différents rapports faisant état d'une grave désaffection des jeunes filles pour les sciences et les technologies de manière générale, et pour les formations d'ingénieur-e-s en particulier, la Commission Formation et Société de la CDEFI a décidé de créer une opération spécifique en 2011 afin d'attirer davantage de jeunes filles en écoles d'ingénieur-e-s.



Les objectifs du concours "Ingénieuses"

L'opération "Ingénieuses" est un concours et une opération de communication nationale. Ses objectifs sont de :

- promouvoir les formations et les métiers de l'ingénierie auprès du public féminin ;
- lutter contre les idées reçues et les stéréotypes de genre ;
- favoriser l'égalité femmes-hommes ;
- susciter des vocations d'ingénieures chez les jeunes filles.

Qui peut participer et comment ?

L'opération Ingénieuses est déclinée en trois programmes :

Un appel à projets est passé auprès de toutes les écoles d'ingénieur-e-s accréditées par la CTI

Les écoles sont invitées à présenter tout projet et toute action répondant à l'un ou plusieurs des objectifs de l'opération Ingénieuses. La participation se fait sous la forme du dépôt d'un projet via une fiche projet qui présente l'action proposée. La participation peut être individuelle ou collective et les projets peuvent être présentés aussi bien au nom de l'école que par l'équipe de direction, le personnel enseignant et administratif, le bureau des élèves, un groupe d'élèves, filles et/ou garçons, ou encore par un-e élève seul-e. Il peut s'agir d'actions récurrentes ou de projets spécifiquement développés pour l'opération. [Télécharger la fiche projet](#)

Un appel à candidatures est passé auprès des élèves ingénieures

Toutes les étudiantes en école d'ingénieur-e-s sont invitées à déposer leur candidature au Prix de l'élève ingénieure. **Ce prix est ouvert à toutes les étudiantes, quelle que soit leur année d'études en école d'ingénieur-e-s, en France ou dans un établissement membre de l'AUF au Maghreb.** Il vise à récompenser une étudiante particulièrement investie sur le plan associatif, faisant preuve d'une grande conscience des enjeux liés à l'égalité femmes-hommes et à la mixité des métiers et des formations. [Télécharger la fiche de candidature au Prix de l'élève ingénieure](#)

Un appel à candidatures est passé auprès des femmes ingénieures en activité

Ce prix est ouvert à toutes les femmes diplômées d'une école d'ingénieur-e-s, quel que soit leur parcours, leur âge, leur domaine de formation et leur secteur d'activité. Il vise à récompenser des ingénieures dont les parcours sont de véritables sources d'inspiration pour les plus jeunes

générations. [Télécharger la fiche de candidature au Prix de la femme ingénieure](#)

L'opération 2015-2016

Tous les projets et toutes les candidatures devront être transmis à la CDEFI par email **au plus tard le 25 mars 2016**.

Le jury *Ingénieuses*, composé de partenaires et d'experts, se réunira le 7 avril 2016 pour désigner les lauréat-e-s et la CDEFI et ses partenaires remettront cinq prix lors de la **cérémonie de clôture** qui se déroulera **le 19 mai 2016** à Paris, au **Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes**.

Les entreprises intéressées par le Prix de la femme ingénieure sont invitées à **contacter la CDEFI** pour obtenir de plus amples informations.

Retrouvez toutes les informations sur l'opération 2015-2016 sur la présentation de l'opération Ingénieuses.



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux ! #CDEFI



NOS PARTENAIRES



Conférence institutionnelle constituée en association loi de 1901, la CDEFI représente l'ensemble des directeurs des établissements, ou composantes d'établissements, publics et privés, habilités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.

[Contact](#) | [Plan du site](#) | [Mentions Légales](#) | [Agence Digitale](#) | [Presse](#) | [Événements](#)

Créée par décret en 1976 et confirmée dans son rôle par la loi du 1er août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, la CDEFI a pour mission de représenter les écoles d'ingénieurs et les universités de technologie auprès de l'Etat, de l'Union européenne et des organisations internationales.

NOUS CONTACTER :

CDEFI
79 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris

Tél. standard : 01 53 63 35 01 / 01 53 63 35 09
Fax : 01 53 63 35 25
Courriel : contact@cdefi.fr



Pour toute information sur les écoles et leurs formations, privilégiez un contact direct avec celles-ci. Vous trouverez l'adresse e-mail de chaque école sur sa fiche.

